

SEMINAIRE AMI- 09/11/2023



**COMMUNAUTÉ  
LESNEVEN  
CÔTE DES LÉGENDES**

Raphaël RAPIN, vice-président aménagement et prévention des inondations



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

# Déroulement de la Stratégie de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC)

740 ha de zones basses sont soumises aux risques de submersion

Plusieurs secteurs du littoral en érosion + vulnérable à la formation de brèches en tempête - 5 km en forte érosion -

Les zones basses sont particulièrement concernées par les risques de salinisation des aquifères

N°	Secteur
01	CURNIC
02	DIBENNOU
03	LA GREVE
04	COUFFON
05	MANER DROLIC
06	ROCH CLEGUER

Le Niveau Marin de Référence (NMR) correspond au niveau atteint par la mer lors d'un événement centennal (tempête ayant 1 chance sur 100 de se produire chaque année) augmenté de 30 centimètres afin de tenir compte du 5ème rapport du GIEC sur le changement climatique actuel.

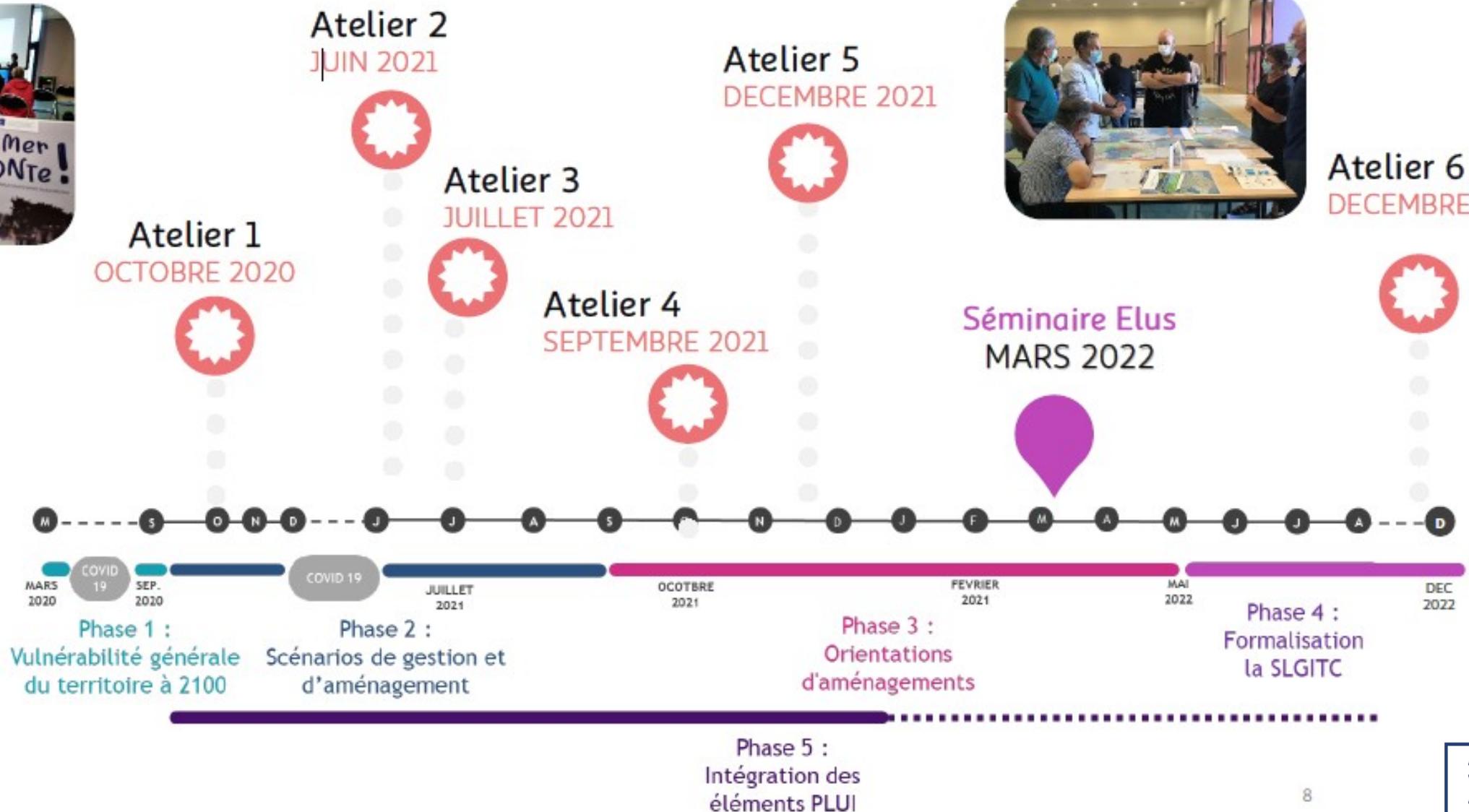
- Aléa fort : secteurs situés à plus de 1 mètre sous le NMR.

- Aléa moyen : secteurs situés entre 0 et 1 m sous le NMR.

- Aléa lié au changement climatique : secteurs situés sous le niveau marin 2100, qui correspond au niveau marin centennal augmenté de 70 centimètres afin de tenir compte du changement climatique en 2100.

- Zones soumises à des projections et des chocs mécaniques des vagues : secteurs correspondant à l'aléa lié au changement climatique augmenté par le phénomène de projections et des chocs mécaniques des vagues.

# Déroulement de la Stratégie de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC)



# Etapas de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte ( SLGITC) :

**1- LE DIAGNOSTIC** : approfondissement des éléments de connaissance et une synthèse de la vulnérabilité du territoire sur les 22 bassins à risques.

**2- LA DÉFINITION DES OBJECTIFS TERRITORIAUX** sur chaque bassin à risque. Les participants aux ateliers ont affiné les orientations.

## **3- L'ÉLABORATION DES SCÉNARIOS DE GESTION POSSIBLE**

Les participants lors des ateliers ont proposé différents scénarios de gestion :



### **Lutte Active**

*Créer/entretenir/conforter des ouvrages afin de ne pas perdre de terres face aux assauts de la mer.*



### **Protection Alternative**

*Accompagnement des processus naturels permettant de ralentir les phénomènes d'érosion (plantation...)*



### **Adaptation**

*Réduire la vulnérabilité de son bâti...*



### **Relocalisation**

*Déplacement des biens ou des activités vers l'intérieur des terres.*



### **Surveillance**

*Mesurer régulièrement l'évolution du trait de côte*

## Etapas de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte ( SLGITC) :

### 4- INTÉGRATION ET PLAN D' ACTIONS DE LA STRATÉGIE DANS LES PLANS ET PROGRAMMES LOCAUX (PLUI)

La CLCL et les communes ont formalisé leurs choix de gestion du trait de côte sur le territoire dans un programme d'action pour :

- **Préserver les secteurs naturels** et leurs évolutions en améliorant la connaissance par des suivis de l'évolution de la zone côtière,
- **Privilégier la protection alternative** sur les secteurs naturels et semi-naturels pour accompagner les processus naturels.
- **Protéger les zones urbaines les plus denses** en assurant la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques avec notamment le maintien des digues existantes sur le court terme.
- > Dès le moyen terme, **adapter en fonction des hauteurs d'eau potentielles** et du type de biens et engager un processus de **relocalisation**.